Le costume en toute occasion

De nos jours, ce que l’on appelle **« costume breton »** correspond essentiellement aux **vêtements traditionnels portés le dimanche ou lors de cérémonies**.

Les vêtements de travail, plus simples, plus sobres, moins spectaculaires n’ont plus, aujourd’hui, la même visibilité. **Pourtant, ils étaient autrefois au cœur de la vie quotidienne des Bretons.**

En effet, la lourdeur et le peu de souplesse des vêtements de cérémonie étaient tels qu’il était impossible de travailler avec. Quand bien même cela fut possible, la richesse de ses décorations eut dissuadé quiconque de les porter lors d’un travail pouvant les endommager. **C’est donc le costume de travail qui était porté au quotidien** et son antériorité vis-à-vis du costume de cérémonie semble avérée. Mais, alors que les Bretons l’employaient très régulièrement, nous n’en avons gardé que peu de pièces. **Les vêtements de travail n’étant pas considérés comme élégants :** on ne les photographiait pas, on ne cherchait pas particulièrement à les entretenir, et lorsqu’ils étaient usés, on les jetait. Les costumes bretons que l’on a conservés sont donc majoritairement ceux du dimanche ou ceux de cérémonie.

Pourtant, à chaque occasion, son costume : les costumes accompagnent les Bretons en toutes circonstances. Les Archives départementales du Finistère et le Musée départemental breton en conservent de nombreux témoignages, même si, parfois, dans l'iconographie, il s'agit de mises en scène.

Carte postale : vendeuse de légumes Pour travailler, cette vendeuse de légumes du pays de Daoulas a endossé coiffe et costume. Mais cette photographie est une mise en scène et contient quelques erreurs : l'usage du col, de ce type de corsage et l'étoffe du tablier ne sont pas adaptés. (AD29, 2 Fi 19/902)

Pièces de droguet servant à faire des tabliers (fin XIXe-début XXe siècle) Contrairement à ce que montre la carte postale, la jeune femme devrait porter un tablier de droguet (pièces ci-contre). (MDB, 2000.37.135. et 136.)

Carte postale : jeune faneur Le costume masculin est, comme celui des femmes, adapté pour pouvoir travailler. Loin des broderies du dimanche et des cérémonies, le costume du pays "glazig" de ce jeune homme se compose d’un pantalon, d’une chemise de travail et d’une veste. Le "chupenn", veste portée par dessus la chemise, est normalement un élément du costume du dimanche. Cependant, lorsqu'il est usé, il arrive qu'il soit également porté aux champs. Comme la coiffe féminine, le chapeau se porte également pour travailler. (AD29, 2 Fi 20/22)

Veste masculine de la région de Quimper (début XXe) La veste portée par le jeune homme représenté sur la carte postale est assez courante et l'on en trouve quelques unes dans les collections du Musée breton. (MDB, 1954.209.2.)

Coiffe de Carhaix (1930-1950) Type de coiffe portée par la jeune fille de la carte postale ci-contre. (MDB, 1991.25.5.)

Carte postale : jeune femme de Carhaix Bien que de velours, les vêtements portés par cette jeune femme sont sombres et sobres. La présence du panier semble indiquer qu'elle se rend au marché. D'ailleurs, sans être de cérémonie, ses vêtements sont soignés comme la coiffe et la collerette,qui, elles aussi, sont traditionnelles du pays de Carhaix. (AD29, 2 Fi 24/70)

Carte postale : vieille femme qui fume la pipe Cette vieille femme, sobrement habillée, fume la pipe. Ce type de photographie, montrant une femme âgée avec une pipe, est courant. Comme en témoigne sa coiffe ''borledenn'' à l'ancienne, il s’agit ici d’une femme de la région de Quimper. Elle porte des vêtements de tous les jours, sans faste ; la collerette plissée ajoute un peu d'élégance. (AD29, 2 Fi 303/262)

Coiffe ''borledenn" du Juch (fin XIXe) Bien que cette coiffe soit utilisée pour les cérémonies, elle ressemble beaucoup, dans sa forme, à celle que porte la fumeuse ci-contre. (MDB, 1995.15.4.)

Gilet et veste ''giz fouen'', vers 1910 Type de vêtements que peut porter Jean-Marie Le Floc'h sur sa photographie d'identité. (MDB, 2009.0.340. et 2009.0.341.)

Photographie sur document administratif concernant Jean-Marie Le Floch, 1915 Le costume breton pouvait se porter partout, même pour prendre une photo d’identité. On en retrouve dans les dossiers de

demande de candidature au certificat de capacité donnant droit de conduire un véhicule. Voici la photographie d'un homme sans doute originaire du pays "giz fouen". (AD29, 12 S 9)

Gilet et veste ''glazig", vers 1900 Ensemble qui aurait pu être porté par Pierre Huiban. (MDB, 2013.10.1.)

Photographie sur document administratif concernant Pierre Huiban, 1920 Sur cette photographie, le gilet de Pierre Huiban n'est pas boutonné du bon côté : cela signifie que, soit le plastron du dessous est venu recouvrir celui du dessus trop usé, soit la photographie est à l'envers. (AD29, 12 S 15)

Chapeau ''giz fouen'' avec boucle à la mode ''glazig'', vers 1905 Type de chapeau pouvant compléter le costume porté par Joseph Rannou (MDB, 2009.0.337.)

Photographie sur document administratif concernant Joseph Rannou, 1920 (AD29, 12 S 17)

Costume bigouden de mariage du tailleur Pierre Goenvic (1911) Comme sur la photographie de Corentin Ronarc'h, le plastron brodé est ici accompagné d'une veste. (MDB, 1965.3.)

Photographie sur document administratif concernant Corentin Ronarc’h, 1920 Le plastron de Corentin Ronarc’h nous indique son origine bigoudène. Remarquons que le plastron brodé peut se porter avec une veste citadine, elle aussi réalisée par le tailleur de la ville. (AD29, 12 S 18)

Photographie sur document administratif concernant Marie Even, 1934 Dans les premières demandes de certificat de capacité, les femmes ne sont que très peu présentes, mais elles deviennent de plus en plus nombreuses durant l’entre-deux-guerres. Marie Even porte ici un costume de cérémonie, reconnaissable à son décor perlé. Sa coiffe et son col sont dépareillés. Ses cheveux crantés et son collier sont typiques des années 1930. (AD29, 12 S 21)

Photographie : Femme du pays bigouden Datée des années 1925, cette photographie témoigne du fait que, si l’on peut porter la coiffe tous les jours, il paraît difficile d’effectuer les travaux quotidiens dans le lourd costume du dimanche. On a alors recours à des vêtements de travail plus simples et avec lesquels on est à son aise. Cette femme, en vêtements de travail dont la jupe est ornée de galons de velours, porte une très belle coiffe en organdi. (AD29, 16 Fi 119)

Costume de mariage de Fouesnant (1937) La coiffe de Fouesnant compte quatre ailes, contrairement à celle portée par Marie Even, de Nizon. (MDB, 1995.4.1.)

Coiffe bigoudène démontée, vers 1925 (MDB, 1996.14.4.)

Dessin de Pierre Cavellat : Bigoudène au tribunal Le fonds Cavellat est composé des dossiers du juge Pierre Cavellat (1901-1995), de Quimper. Y figure nombre de dessins réalisés par le juge illustrant des scènes de tribunal, des caricatures d’hommes de loi, des militaires, des accusés et des plaignants… Parmi eux, certains sont en costume. Pierre Cavellat a immortalisé des scènes réelles ou imaginaires, toujours inspirées de ce qu’il avait vu. (AD29, 18 Fi 70)

Costume bigouden avec un tablier bleuté (années 1930) (MDB, 1990.77.2.3.)

Dessin de Pierre Cavellat : femme en costume « Giz Fouen » au tribunal La femme de la région de Rosporden dessinée par Pierre Cavellat porte un col de fourrure. (AD29, 18 Fi 74)

Costume de la mode de Rosporden ("giz fouen") : coiffe et collerette, vers 1930 Durant l'entre-deux-guerre, le perlage sur fond noir connaît une très grande vogue. (MDB, 2008.0.23.)

Costume de communiante bigoudène, vers 1920 Les jeunes Bigoudènes avaient elles aussi leur propre costume. Ici, un costume de communiante. (MDB, 1996.9.1.)

Dessin de Pierre Cavellat : Une Bigoudène et sa fille au tribunal (AD29, 18 Fi 97)

Carte postale : une conserverie à Concarneau Les femmes travaillaient en costume, tout en adaptant leurs vêtements à leurs activités, que ce soit à la campagne ou à la ville. À Concarneau, on trouvait beaucoup d’ouvrières, qui travaillaient dans les conserveries. Les costumes, et particulièrement les coiffes, des paysannes et des artisanes étaient différents. A Concarneau, la paysanne portait une coiffe à la mode de Rosporden (''giz fouen''). En revanche, en ville, la coiffe ''penn sardin'', également portée dans les usines de Douarnenez, était à l’honneur. Ici, la majorité des ouvrières portent une coiffe ''penn sardin''. Mais au premier plan, on remarque une femme à la coiffe de type ''giz fouen'' : il s'agit peut-être d'une mise en scène, car son costume en velours et drap de mérinos est trop soigné pour participer à ce travail pénible et très salissant. (AD29, 2 Fi 39/143)

Costume : usinière avec une coiffe "penn sardin" de Concarneau (début XXe) Costume présenté en 2012 dans l'exposition ''Gens des Cornouaille(s)'' (MDB, 1996.77.8.)

Carte postale : une conserverie à Douarnenez Comme à Concarneau, travailler dans une conserverie est fréquent pour une femme de Douarnenez. Là aussi, c’est la coiffe ''penn sardin'' qui est d’usage à l’usine, comme on peut le voir sur cette image. Par ailleurs, chaque femme porte un châle, pas nécessairement tous de la même couleur. Au premier plan, à gauche, une femme a préféré la pèlerine au châle : c'est un premier signe de l'abandon du costume traditionnel. Les ouvrières des usines de sardines portent parfois un sur-tablier, par dessus leur tablier, afin de le protéger en particulier de l'huile. (2 Fi 46/260)

Costume : artisane de Douarnenez avec une coiffe "penn-sardin" et un châle (début XXe) Costume présenté en 2012 dans l'exposition ''Gens des Cornouaille(s)'' (MDB, 2006.23.1.)

Précédent Suivant

RETOUR AU SOMMAIRE DE L'EXPOSITION

Suite de l'exposition : Le costume comme identité bretonne